

Compte rendu de la session de printemps 2018

Pas de modification de la LEHE pour l'instant

Pendant la session de printemps 2018, le Conseil national s'est penché sur une modification de la Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE), le cadre légal pour l'espace suisse des hautes écoles. Les débats portaient sur un assouplissement des contributions fixes octroyées par la Confédération aux hautes écoles cantonales. La Chambre du peuple a refusé de modifier la LEHE sur ce point et de retirer de la loi la participation obligatoire de la Confédération. Le Conseil fédéral pourrait toutefois bientôt remettre ce sujet sur le tapis, car il est en train d'examiner des solutions visant à réduire les dépenses liées.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

DÉCISIONS DU PARLEMENT

LAGH: les assureurs n'auront pas d'accès aux analyses génétiques

Durant la première semaine de la session, le Conseil national a examiné la révision totale de la Loi fédérale sur l'analyse génétique humaine (LAGH) (17.048). Il l'a approuvée par 175 voix contre 3 et 10 abstentions. Le conseil a notamment discuté d'une proposition visant à lever l'interdiction qui empêche les assureurs d'accéder aux résultats d'analyses

génétiques existantes. Les conseillères et conseillers nationaux ont rejeté cette proposition de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-N) par 117 voix contre 43. Par conséquent, les assureurs continueront de ne pouvoir demander les résultats d'analyses génétiques médicales que lorsque des assurances-vie de plus de 400'000 francs ou des assurances-invalidité privées de plus de 40'000 francs par année sont conclues.

Par ailleurs, la Chambre du peuple a repris presque sans modifications les adaptations de la réglementation sur les analyses génétiques médicales et non médicales, proposées par le Conseil fédéral. Ainsi, dans le domaine médical, seuls des médecins pourront prescrire des analyses de certaines caractéristiques du patrimoine génétique. Les analyses prénatales, quant à elles, devront porter exclusivement sur les caractéristiques qui pourraient nuire à la santé de l'embryon ou du fœtus. Enfin, la publicité pour des analyses génétiques non médicales ne sera autorisée que dans le strict respect de certaines conditions cadres. Il sera par contre interdit de faire de la publicité pour des analyses génétiques médicales, des examens génétiques prénataux et des tests sur des personnes incapables de discernement.

Les analyses génétiques à des fins de recherche ne sont pas concernées

L'actuelle révision adapte la LAGH aux progrès techniques et aux offres actuelles en matière d'analyses génétiques. Outre les analyses génétiques médicales, il existe aujourd'hui un marché pour des tests qui couvrent certains aspects du mode de vie. Il est par exemple possible de réaliser des analyses génétiques pour établir l'alimentation la plus adaptée, les prédispositions sportives ou l'origine des personnes testées. La révision du cadre légal ne s'applique toutefois pas aux analyses génétiques à des fins de recherche. La Loi sur l'analyse génétique humaine passe à présent au Conseil des Etats.

➤ Protocole du Conseil national du 26 février 2018

Financement des hautes écoles: le National rejette la modification de la LEHE

Le Conseil national a rejeté une motion (17.3977) de sa commission des finances (CdF-N), qui demandait une adaptation de l'article 50 de la Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE). Cet article porte sur les contributions de base octroyées par la Confédération aux hautes écoles cantonales. Le Conseil national a rejeté l'intervention par 92 voix contre 77 et une abstention. La motion proposait que les taux

de contribution de la Confédération fixés par la LEHE (20% pour les universités cantonales et 30% pour les hautes écoles spécialisées) soient assouplis et adaptés au moyen d'une «disposition potestative».

La CdF-N a justifié sa position par la croissance des dépenses liées par des lois dans le budget fédéral. Ces dernières limitent la marge de manœuvre financière du Conseil fédéral et du Parlement. Le Conseil fédéral a proposé de rejeter la motion de commission, indiquant que la LEHE est le résultat d'un long processus politique. Les mécanismes de financement y vont de pair avec le rôle central de la Confédération dans le pilotage du système des hautes écoles.

Le Conseil fédéral examine les dépenses liées

Avec le rejet de la motion, les dispositions de l'article 50 LEHE sont maintenues. Elles entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Toutefois, le Conseil fédéral a déjà annoncé qu'il allait élaborer différentes propositions d'allègement des finances fédérales. Il examinera notamment des variantes visant à assouplir les dépenses liées dans le financement des hautes écoles.

➤ Protocole du Conseil national du 5 mars 2018

Interventions de quatre groupes contre les coupes dans le Domaine FRI

Quatre conseillères et conseillers nationaux issus des groupes PDC, les Verts, PLR et PS ont déposé une motion identique pendant la session de printemps 2018. Ces motions sont cosignées par plusieurs membres des différents groupes. Elles chargent le Conseil fédéral de mettre en œuvre la totalité des décisions financières prises dans le cadre du Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) pendant les années 2017 à 2020. Compte tenu du récent excédent financier dans le compte 2017 de la Confédération, le Conseil fédéral doit s'abstenir de faire de nouvelles coupes dans les crédits cadres au cours des prochains exercices budgétaires. Sans raison impérative, rien ne devrait déroger aux arrêtés financiers votés par le Parlement en septembre 2016. Les parlementaires font valoir l'importance cruciale de la formation, les efforts en cours pour répondre à la pénurie de personnel qualifié et aux défis de la numérisation, ainsi que la sécurité de planification indispensable pour les acteurs FRI.

➤ Motion (18.3189) de la conseillère nationale Martina Munz (PS)

- **Motion (18.3190) du conseiller national Christian Wasserfallen (PLR)**
- **Motion (18.3191) de la conseillère nationale Andrea Gmür-Schönenberger (PDC)**
- **Motion (18.3192) de la conseillère nationale Irène Kälin (Les Verts)**

Les parlementaires ont en outre...

➤ ... rejeté par 36 voix contre 6, au Conseil des Etats, l'initiative populaire «Le droit suisse au lieu de juges étrangers» (initiative pour l'autodétermination) (17.046). L'objectif de cette initiative est d'inscrire dans la Constitution la primauté du droit suisse sur le droit international. Par 27 voix contre 15, le Conseil des Etats a aussi refusé un contre-projet à l'initiative, selon lequel des règles précises en cas de contradiction entre le droit suisse et le droit international devraient être définies.

➤ ... approuvé, au Conseil national, un postulat (16.3474) du conseiller national Thomas de Courten. Par l'approbation de cette intervention, par 99 voix contre 87 et une abstention, les conseillères et conseillers nationaux chargent le Conseil fédéral d'établir un rapport sur l'efficacité et la qualité du système de formation. Ce dernier devra présenter l'évolution des coûts dans le domaine de la formation sur le plan fédéral, cantonal et communal. Il devra aussi examiner si les investissements consentis ont généré des bénéfices pour l'économie.

➤ ... approuvé unanimement, au Conseil des Etats, une motion (17.4210) du conseiller aux Etats Roberto Zanetti. Cette intervention demande l'introduction d'un article relatif aux projets pilotes dans la Loi sur les stupéfiants. Ce complément de la loi devrait permettre de mener des études scientifiques en lien avec la consommation de cannabis. En 2017, une étude sur le sujet n'a pas été approuvée par l'Office fédéral de la santé publique, faute de bases légales. Le Conseil national va à présent se prononcer sur la motion.

OBJETS AUXQUELS LE CONSEIL FÉDÉRAL A RÉPONDU

Très décevant refus de projets pilotes sur le cannabis. Quelles perspectives?

- Interpellation (17.3984) de la conseillère nationale Laurence Fehlmann Rielle (PS).
Déposée le 28 novembre 2017.
Le Conseil fédéral a répondu le 14 février 2018.
-

Proportion d'étrangers dans les hôpitaux publics et dans les études de médecine

- Interpellation (17.4008) du conseiller national Thomas Matter (UDC).
Déposée le 4 décembre 2017.
Le Conseil fédéral a répondu le 31 janvier 2018.
-

Contribution de solidarité en faveur de la formation des travailleurs âgés

- Motion (17.4033) de la conseillère nationale Barbara Gysi (PS).
Déposée le 7 décembre 2017.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 14 février 2018.
-

Science et régions de montagne à l'unisson

- Motion (17.4042) du groupe Vert'libéral.
Déposée le 7 décembre 2017.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 14 février 2018.
-

Garantir l'égalité des chances dans l'accès aux formations scolaires supérieures et aux formations des hautes écoles

- Question (17.1085) de la conseillère nationale Irène Kälin (PES).
Déposée le 11 décembre 2017.
Le Conseil fédéral a répondu le 14 février 2018.
-

Réserves des EPF et taxes d'études

- Interpellation (17.4083) du conseiller national Mathias Reynard (PS).
Déposée le 13 décembre 2017.
Le Conseil fédéral a répondu le 21 février 2018.
-

Le Fonds national suisse soutient-il vraiment la recherche 3R?

- Interpellation (17.4085) de la conseillère nationale Isabelle Chevalley (PVL).
Déposée le 13 décembre 2017.
Le Conseil fédéral a répondu le 14 février 2018.
-

Cigarettes électroniques et produits du tabac chauffés sans combustion. Promouvoir une recherche qui soit indépendante de l'industrie du tabac

- Motion (17.4106) du conseiller national Angelo Barrile (PS).
Déposée le 13 décembre 2017.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 21 février 2018.
-

Etudes sur la remise contrôlée de cannabis. Créer un article relatif aux projets pilotes

- Motion (17.4114) de la conseillère nationale Kathrin Bertschy (PVL).
Déposée le 13 décembre 2017.
Le Conseil fédéral a proposé son acceptation le 14 février 2018.
-

Etudiants virtuels dans les EPF?

- Interpellation (17.4130) de la conseillère nationale Alice Glauser-Zufferey (UDC).
Déposée le 13 décembre 2017.
Le Conseil fédéral a répondu le 14 février 2018.
-

Bilan de compétences et projet de formation continue pour les travailleurs âgés

- Postulat (17.4146) de la conseillère nationale Géraldine Marchand-Balet (PDC).
Déposé le 14 décembre 2017.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 14 février 2018.
-

Créer un statut de chercheur «parrain» afin que des chercheurs seniors continuent à avoir accès à des fonds de recherche scientifique

- Postulat (17.4242) du conseiller national Claude Béglé (PDC).
Déposé le 15 décembre 2017.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 21 février 2018.
-

Formation d'ingénieurs aux EPF

- Interpellation (17.4265) du conseiller national Jean-Pierre Grin (UDC).
Déposée le 15 décembre 2017.
Le Conseil fédéral a répondu le 14 février 2018.
-

Etat des lieux vingt ans après le lancement du processus de Bologne

- Postulat (17.4276) de la conseillère nationale Irène Kälin (PES).
Déposé le 15 décembre 2017.
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 21 février 2018.
-

Le Conseil fédéral a-t-il changé d'avis en matière de fiscalité des jeunes entreprises innovantes?

- Interpellation (17.4293) du conseiller national Fathi Derder (PLR).
Déposée le 15 décembre 2017.
Le Conseil fédéral a répondu le 21 février 2018.

NOUVEAUX OBJETS DÉPOSÉS

Qu'en est-il des recommandations du CDF concernant le processus d'autorisation, les coûts et le mode de financement des expérimentations animales?

- Interpellation (18.3047) de la conseillère nationale Isabelle Chevalley (PVL).
Déposée le 28 février 2018.
-

Euratom devient-il le lobby de la branche nucléaire au frais du contribuable suisse qui a choisi de sortir du nucléaire?

- Interpellation (18.3048) de la conseillère nationale Isabelle Chevalley (PVL).
Déposée le 28 février 2018.
-

Ressortissants de pays tiers hautement qualifiés. Quand le Conseil fédéral va-t-il enfin augmenter les contingents?

- Interpellation (18.3074) du conseiller national Sebastian Frehner (UDC).
Déposée le 6 mars 2018.
-

Accord-cadre entre la Suisse et l'UE. Conséquences financières, réglementaires et politiques

- Interpellation (18.3095) du groupe de l'UDC.
Déposée le 7 mars 2018.
-

Recherche agronomique à préserver

- Interpellation (18.3156) du conseiller national Jacques Bourgeois (PLR).
Déposée le 14 mars 2018.
-

Restructuration de la station de recherche Agroscope par le Conseil fédéral et centralisation à Posieux

- Interpellation (18.3165) du conseiller national Werner Salzmann (UDC).
Déposée le 14 mars 2018.
-

Stop aux restructurations à la hache d'Agroscope

- Motion (18.3182) du conseiller national Jacques Nicolet (UDC).
Déposée le 14 mars 2018.
-

Projets du Conseil fédéral pour la réorganisation d'Agroscope

- Motion (18.3184) du conseiller national Pierre-André Page (UDC).
Déposée le 14 mars 2018.
-

Investir les excédents financiers dans la formation!

- Motion (18.3189) de la conseillère nationale Martina Munz (PS).
Déposée le 14 mars 2018.
-

Investir les excédents financiers dans la formation!

- Motion (18.3190) du conseiller national Christian Wasserfallen (PLR).
Déposée le 14 mars 2018.
-

Investir les excédents financiers dans la formation!

- Motion (18.3191) de la conseillère nationale Andrea Gmür-Schönenberger (PDC).
Déposée le 14 mars 2018.
-

Investir les excédents financiers dans la formation!

- Motion (18.3192) de la conseillère nationale Irène Kälin (PES).
Déposée le 14 mars 2018.
-

Swissmedic. Obstacles bureaucratiques à la recherche clinique?

- Interpellation (18.3178) de la conseillère aux Etats Anita Fetz (PS).
Déposée le 14 mars 2018.
-

La Loi sur la procréation médicalement assistée est-elle adaptée à notre temps et à l'état des connaissances scientifiques et techniques?

- Postulat (18.3205) de la conseillère nationale Rosmarie Quadranti (PBD).
Déposé le 15 mars 2018.
-

Offensive de formation continue «Numérisation» pour les travailleurs plus âgés

- Motion (18.3219) de la conseillère nationale Irène Kälin (PES).
Déposée le 15 mars 2018.
-

Encourager des coopérations entre les universités cantonales avec des incitations de la Confédération

- Interpellation (18.3224) du conseiller national Christoph Eymann (PLD).
Déposée le 15 mars 2018.
-

Formation duale, orientation des apprentis, des lacunes à l'horizon?

- Postulat (18.3275) du conseiller national Jean-Pierre Grin (UDC).
Déposé le 15 mars 2018.
-

Adapter l'apprentissage aux besoins des entreprises face à la transformation numérique

- Interpellation (18.3298) du conseiller national Fathi Derder (PLR).
Déposée le 15 mars 2018.
-

Renforcer les écoles supérieures

- Motion (18.3240) de la conseillère aux Etats Anita Fetz (PS).
Déposée le 15 mars 2018.
-

Ancrage de la recherche agronomique adaptée aux conditions locales

- Motion (18.3241) de la conseillère aux Etats Géraldine Savary (PS).
Déposée le 15 mars 2018.
-

Projet de hausse des taxes aux EPF: sur le dos des étudiant-e-s et des cantons?

- Interpellation (18.3307) du conseiller national Mathias Reynard (PS).
Déposée le 16 mars 2018.
-

Pas de coupes à blanc pour la station fédérale de recherche en agronomie Agroscope

- Interpellation (18.3319) de la conseillère nationale Maya Graf (PES).
Déposée le 16 mars 2018.
-

Arrêt immédiat de la restructuration sans stratégie de l'Agroscope

- Interpellation (18.3321) du conseiller national Beat Jans (PS).
Déposée le 16 mars 2018.
-

Orienter davantage la formation continue formelle dans l'enseignement supérieur vers les adultes plus âgés et expérimentés

- Motion (18.3359) de la conseillère nationale Martina Munz (PS).
Déposée le 16 mars 2018.
-

La science: atout diplomatique de la Suisse

- Interpellation (18.3367) du conseiller national Claude Bégli (PDC).
Déposée le 16 mars 2018.
-

Ancrage régional de la recherche agricole

- Initiative parlementaire (18.421) du conseiller national Beat Jans (PS).
Déposée le 16 mars 2018.
-

Annnonce de la centralisation d'Agroscope

- Interpellation (18.3375) de la conseillère aux Etats Brigitte Häberli-Koller (PDC).
Déposée le 16 mars 2018.

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

CONTACT

Réseau FUTURE
Münstergasse 64/66, 3011 Berne
Tel. 031 351 88 46, Fax 031 351 88 47
info@netzwerk-future.ch
www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

22 mars 2018
